

## LE CHATEAU COMTAL DE VAISON\*

Face à la cité épiscopale de Vaison dont le seul vestige est aujourd'hui la cathédrale<sup>1</sup>, les comtes de Toulouse édifièrent un château autour duquel s'est formé un bourg. Son implantation entraîna une modification de la topographie urbaine puisque la ville, établie depuis l'Antiquité dans la plaine, disparaît au profit du bourg castral à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Il faut souligner que le château a été construit dans un contexte particulier opposant pouvoir épiscopal et comtal et que cet arrière-plan conflictuel n'a pas été sans retentissement sur les partis architecturaux. Compte tenu de ces particularités historiques et du rôle de l'édifice dans l'élaboration d'un nouveau paysage urbain, l'étude des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles sera privilégiée<sup>2</sup>. Le remarquable état de conservation du château et la documentation offerte par les fonds d'archives le concernant guident aussi ce choix. Sans oublier le caractère approximatif des datations proposées, c'est surtout de l'état du château au XIII<sup>e</sup> siècle dont il sera question ici ; les remaniements de l'époque moderne seront abordés, mais de façon plus succincte.

Au XI<sup>e</sup> siècle, le domaine de l'Eglise de Vaison est intégré dans le patrimoine de la famille seigneuriale des Mévouillon qui occupent le siège de l'évêché<sup>3</sup>. Après la réforme grégorienne, au début du XII<sup>e</sup> siècle, l'Eglise

(\*) Sur le château de Vaison cf. A. DUHAMEL, « Le château de Vaison », in *Annuaire du département du Vaucluse*, 1915, pp. 33-38 ; L.-H. LABANDE, « Le château de Vaison », in *Guide du Congrès archéologique d'Avignon*, 1909, pp. 57-99.

1. La ville médiévale est installée dans la plaine autour de la cathédrale jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Son abandon relativement précoce et total explique l'absence presque complète de vestiges. Nous avons cependant pu rassembler un certain nombre de mentions et du matériel céramique recueilli au cours de fouilles anciennes du site antique.

2. En effet, après 1214, date où le Marquisat de Provence devient terre pontificale, le château est déjà constitué et perd peu à peu son rôle social.

3. Trois évêques de la famille des Mévouillon se succèdent à Vaison : Pierre I, Peire II (1010/1040) et Pierre III (jusqu'en 1103). Peire II dit de Mirabel est plus connu, l'évêché de Vaison lui est sans doute procuré à prix d'argent. Un grand nombre de donations aurait été fait à l'Eglise sous son épiscopat, ce qui eut certainement des conséquences sur le développement urbain. La reconstruction de la cathédrale, qui aurait eu lieu au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, est peut-être à mettre en relation avec cet enrichissement.

reconstitue son propre domaine qu'elle continue de gérer comme une seigneurie. Depuis 1108<sup>4</sup>, la ville de Vaison et son terroir sont considérés comme des terres ecclésiastiques. Deux raisons motivèrent l'intervention des comtes de Toulouse au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Elle répondait au besoin d'asseoir un pouvoir laïque face à celui de l'Église et cela en un lieu stratégique facilitant le contrôle du Marquisat de Provence.

Le conflit avec les évêques dura environ un siècle. Raymond V intervint au milieu du XII<sup>e</sup> siècle mais ce n'est qu'en 1251<sup>5</sup> que les pouvoirs sont partagés entre les deux parties. La chronologie relative des événements est connue grâce à une enquête demandée au pape par l'évêque de Vaison en 1211 dans l'intention de recouvrer son domaine « usurpé » par le comte pour y bâtir la fortification. Le pape et l'archevêque d'Arles délèguèrent les évêques d'Orange et d'Uzès pour consigner les témoignages de 108 habitants<sup>6</sup>. Ce texte illustre bien la lutte qui opposa les évêques et les comtes pour la possession de la ville. Raymond V serait intervenu vers 1160 et aurait alors incendié la ville<sup>7</sup>. Ce ne serait qu'en 1185 environ que la première fortification serait construite. La présence comtale est, par conséquent, plus pesante à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle : un bailli comtal est d'ailleurs attesté à Vaison par d'autres sources en 1191 et en 1206<sup>8</sup>.

Le domaine comtal à Vaison est connu grâce à des documents de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Le comte y possède son château (« *castrum suum proprium* ») et un certain nombre de biens en gestion directe dont le péage<sup>10</sup>, la moitié d'un moulin et un four<sup>11</sup>. D'autres sont baillés moyennant

4. Date d'une bulle du pape Pascal II confirmant les biens de l'Église de Vaison qui comprennent les « *castra* » de Rasteau, Crestet et Entrechoux, la ville de Vaison et le « bourg des bains ». L'Église dit posséder la moitié de la ville par coutume (« *ex antiquo jure possidebat* ») et l'autre d'un don des comtes de Provence fait sous l'épiscopat de Peire II. Quant au « bourg des bains » (*burgus balneoli*), il s'agit probablement d'un petit groupement organisé autour de l'ancienne église Saint-Laurent, sur la rive gauche de l'Ouvèze.

Bulle transcrite par L.-A. BOYER DE SAINTE-MARTHE, *Histoire de l'Église cathédrale de Vaison*, Avignon 1731, livre II, p. 22. Copie anonyme du XVII<sup>e</sup> siècle trouvée aux Archives Départementales de Vaucluse sous la cote G VI 10.

5. Convention de Gui de Foulques. Transcription par L.-A. BOYER DE SAINTE-MARTHE, *op. cit.*, livre II, p. 24. Rapportée dans le *Livre Rouge des Comtes de Toulouse*, ms 557. Bibliothèque Inguimbertaine, f<sup>o</sup> 48/50.

6. Transcription J. COLUMBI, *De rebus gestis Episcoporum Vasionensium*, 1656 ; et A.D.V., G VI 10. Traduction partielle de L.-A. BOYER DE SAINTE-MARTHE, *op. cit.*, livre II, pp. 106/108.

7. C'est peut-être à la suite de cette intervention que la plupart des édifices religieux sont partiellement reconstruits (chapelle Saint-Quenin, cathédrale, église Saint-Laurent).

8. 1191, charte 143 du Cartulaire de Roaix : « *hoc fuit factum est in civitate Vasionem... in presentia Dragoneti bajuli comiti Raimundi* ». 1206, charte 162 : « *coram Alberto Martello, Domini R[aimundi] Tolose comitis vicario in... Vasionem* ». Transcription U. CHEVALIER, *Cartulaire de Roaix*, 1875, pp. 90 et 107.

9. 1251, convention de Gui de Foulques, cf. note 5.

10. Le péage était vraisemblablement installé sur le pont antique de l'Ouvèze autour duquel quelques habitations se concentrent au milieu de XIII<sup>e</sup> siècle.

11. La moitié d'un jardin, une erme et une maison.

le paiement d'un cens notamment sur les 129 maisons et boutiques du bourg castral en 1253<sup>12</sup>.

Le comte exerce des droits publics comme la justice, pouvoir réparti à Vaison entre le comte et l'évêque, à l'exception de la justice de sang réservée au premier auquel sont également attribuées les chevauchées et l'albergue. La convention de Gui de Foulques en 1251 marque la fin des conflits puisqu'elle consigne par écrit une répartition des pouvoirs. L'évêque doit alors serment de fidélité au comte pour son bref concédé en tant que « *feodum honoratum* », c'est-à-dire en franc-fief. Le château est confié à un châtelain (« *castellanus* ») qui en assure la garde : c'est du moins le rôle qui lui est assigné dans la convention de 1251<sup>13</sup>.

A partir de 1274 et ce jusqu'en 1791, le Marquisat de Provence devient terre pontificale. Le château de Vaison fit donc partie du réseau des fortifications papales pour lesquelles un capitaine est nommé à la tête d'une garnison de soldats.

Le château se situe sur la rive gauche de l'Ouvèze au point le plus haut d'un escarpement rocheux. La forme ovale qu'offre le relief calcaire conditionne la structure du bourg, limité à l'est, à l'ouest et au sud par des falaises, et s'étendant au nord de l'édifice castral où la pente est plus douce. Il s'agit donc d'un site de hauteur faisant face à la cité épiscopale, établie sur l'autre rive.

Les bâtiments du château s'organisent autour d'un donjon quadrangulaire<sup>14</sup>. Une enceinte délimite une aire grossièrement rectangulaire dont la tour occupe l'angle sud-est. Le corps de logis, constitué de deux ailes (A et B), s'adosse aux courtines nord et ouest. Le donjon est protégé à l'est par un fossé taillé dans le rocher au-devant duquel est installée une barbacane. La base des murs extérieurs est renforcée par un talus auquel succède deux braies à l'est et au nord, et un fossé à l'ouest.

La première mention d'une fortification construite à l'emplacement du château actuel est fournie par l'enquête de 1211. Raymond V aurait tenté d'édifier vers 1185 un dispositif de bois. Cet ouvrage aurait été interrompu par l'évêque qui fit brûler les matériaux et excommunia les bâtisseurs. Aucune précision n'est apportée sur la forme et la nature même de celui-ci qualifié « *d'escarrazonata* »<sup>15</sup>. La traduction de ce terme offre deux interprétations possibles. Il pourrait s'agir soit d'une palissade de bois, soit d'échafaudages évoquant le chantier du donjon, mais aucune de ces solutions n'est réellement

12. *Livre Rouge des comtes de Toulouse*, ms 557, Bibliothèque Inguimbertaine.

13. *Livre Rouge des comtes de Toulouse*, op. cit., f° 48 : « ... in castellanus vel alius ad castrum vasion[is] custodiam ».

14. Cf. planche 1.

15. « Item dixit quod Dominus Episcopus que fuit de Relania prohibuit homines Comitibus Tolosani que faciebant escarrazonatum in loco in quo modo est castrum Vasionis, ne eam facerent, et eos excommunicavit et ita tunc dimisserunt et Episcopus fecit portare ligna dictae escarrazonatae ad dictum palatium ad comburendum ea ». 1211, J. COLUMBI, op. cit.

satisfaisante. L'*escarrazonata*, qui aurait été mise en place par les hommes du comte, semble bien distincte dans l'enquête de 1211 de la *turris* au chantier de laquelle participent les habitants, un peu plus tard<sup>16</sup>. L'observation des abords du donjon pourrait avoir révélé des aménagements rocheux antérieurs à sa construction. L'escarpe du fossé est de celui-ci est taillée dans le rocher. A mi-pente, un replat a été creusé entourant son mur est et ne passant qu'à 30 cm de son angle sud-est. L'entaille fut sans aucun doute pratiquée pour y fonder un mur. L'éventualité d'une chemise entourant le donjon dans un premier temps est à rejeter compte tenu de la faible épaisseur du mur et de la proximité de l'édifice. Faut-il voir ici les vestiges, combien ténus, d'une palissade antérieure au donjon ? Un relevé systématique du rocher sur toute la surface du château fit apparaître qu'il affleurerait tout autour du donjon pour ne reparaitre qu'en fondation du bâtiment ouest et à l'extérieur. Le donjon pourrait alors être, sous réserve de vérification, bâti sur une plate-forme entourée d'éventuels fossés, comblés lors de la construction des autres bâtiments. La tour remplaça-t-elle une hypothétique construction de bois contemporaine du creusement du fossé est et de l'entaille ?

L'absence de preuves concrètes limite toute conclusion qui serait trop hâtive dans l'état actuel de l'étude. Néanmoins, l'étroite adaptation du rocher au mur est du donjon indiquerait plutôt une construction simultanée de la tour et du fossé, ce qui exclut que celui-ci soit le vestige d'un état antérieur. En revanche, l'existence de fossés isolant le donjon dans un premier temps n'est pas impossible. Le château de Séguret<sup>17</sup>, probablement édifié par les comtes de Toulouse, présente cette disposition. Si l'on admet la construction d'un dispositif de bois fortifié à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, alors l'emploi tardif de ce type d'ouvrage paraît surprenant. Néanmoins, s'il était nécessaire de bâtir vite, alors l'utilisation du bois pour une première fortification se justifie mieux, d'autant plus qu'elle ne demande pas de qualification particulière pour les exécutants.

Que ce soit une palissade de bois ou le début de la construction du donjon, l'intérêt est surtout que l'on puisse ainsi fixer une date assez précise de l'implantation du château. Celui-ci s'envisage comme un moyen pour le comte d'installer un poste de surveillance à Vaison, point de départ d'une présence plus pesante, d'où la vivacité de la réplique épiscopale.

Le premier bâtiment édifié de façon certaine est le donjon. Son caractère monumental et la manière dont il est perçu dans les textes le font apparaître comme l'élément principal du château. Il est désigné dans l'enquête de 1211 par le terme « *turris* » bien dissocié du « *castrum* » qui semble alors comprendre le château dans son ensemble voire le bourg castral. Cependant, ce n'est pas nécessairement l'édifice achevé<sup>18</sup> qu'évoque ce *castrum*, alors qu'à partir de 1203, une maison située « *in castro Vasionis* » est déjà mentionnée<sup>19</sup>.

16. « *Aedificavit turrim in monte ubi modo est castrum Vasionis* » et « *una die et allia non compellebantur et cogebantur esse in opere turris* ». 1211, J. COLUMBI, *op. cit.*

17. Village à quelques kilomètres au sud-ouest de Vaison.

18. Nous entendons par là l'ensemble comprenant le donjon et le corps de logis.

19. Charte 153 du Cartulaire de Roaix, U. CHEVALIER, *op. cit.*, p. 100.

La construction du donjon apparaît à la lecture du texte de 1211 comme une entreprise coûteuse et de grande envergure. Les habitants participèrent au chantier et l'on devine quelle image de puissance elle devait produire sur la population. Ce précieux texte permet de plus de proposer une datation assez précise du donjon, qui se verra confirmée par l'étude architecturale. D'après les témoignages de 1211, la tour aurait été édiflée vers 1190, mais la date de rédaction de l'enquête fournit sans ambiguïté un *terminus post quem*. Si nous considérons que « *l'escarrazonata* » désigne des échafaudages, alors nous pouvons admettre que le donjon fut construit entre 1185 et 1211.

Le donjon, remarquablement conservé, se situe à l'angle sud-est du château et présente un plan presque carré. Il comprend trois niveaux : salles du rez-de-chaussée et du premier étage et terrasse au sommet<sup>20</sup>.

L'épaisseur des murs et leur mise en œuvre ont un caractère défensif évident. Ceux-ci, fondés sur le rocher, mesurent deux mètres d'épaisseur. De puissants chaînages d'angle en molasse contrastent avec le petit appareil régulier des murs, en calcaire local. Certaines assises, plus hautes, scandent la paroi sans rapport avec la structure interne.

A l'origine seul le mur sud comportait des ouvertures. L'aspect défensif des maçonneries se retrouve donc en ce qui concerne la circulation et le nombre des percements. On pénétrait dans le donjon du côté sud à l'endroit le mieux protégé par la falaise abrupte qui s'y trouve. Il est possible que, dans un premier temps, l'entrée s'effectuait par une porte haute (actuellement obturée) donnant au premier étage. Par ailleurs, il existe une porte au rez-de-chaussée qui aurait également pu faire office d'entrée principale. On s'étonnera cependant de la présence contemporaine de ces deux portes qui, de plus, ont des structures différentes. Celle du rez-de-chaussée, plus soignée, est en plein cintre à longs claveaux tandis que la porte haute, à encadrement de pierre de taille, s'apparente aux autres portes hautes situées à l'intérieur du donjon.

Depuis le rez-de-chaussée, une porte haute intérieure, ouverte dans le mur ouest, menait par un escalier dans l'épaisseur du mur, au palier de la porte haute extérieure du premier étage. Quelques marches permettaient alors d'atteindre le sol de la salle. Il faut ensuite emprunter une porte haute qui, après un second escalier, permet d'accéder à la terrasse. Les escaliers, particulièrement étroits, s'adaptent au plan du donjon puisqu'ils sont l'un et l'autre établis dans les angles sud-est et sud-ouest. Un repos s'intercale entre deux volées de marches à l'endroit où le mur fait retour. Le système de circulation est complexe et répond à des fins militaires en même temps qu'il permet de conserver la totalité de la surface pour les salles.

Les percements sont peu nombreux : une fenêtre de faible ouverture éclaire la salle du premier étage et trois jours sont percés sur le mur sud aux endroits correspondant aux paliers des escaliers. Les seuls organes de tir sont constitués par des hourds, établis tout autour du donjon et accessibles depuis la terrasse. Il en subsiste les trous de boulins renforcés par un encadrement

20. Cf. planche 2.

en pierre de taille. Ceux-ci permettent, en outre, de connaître approximativement la hauteur d'origine du donjon, c'est-à-dire environ 13 m du côté de la cour.

La salle du rez-de-chaussée, à l'exception de la porte d'entrée, était aveugle. Bien qu'un certain soin soit apporté au couvrement en berceau brisé, aucun aménagement résidentiel évident n'a été relevé. La pièce est d'ailleurs au XVI<sup>e</sup> siècle, un cachot mentionné à plusieurs reprises dans les inventaires de ce siècle et par des graffiti sur les murs est et nord<sup>21</sup>.

La salle du premier étage bénéficia de plus de soins. La voûte en berceau brisé est la seule du château à être entièrement appareillée, soulignée à sa naissance par un bandeau en quart-de-rond. C'est la salle la mieux éclairée, à la fois par une fenêtre dans le mur sud et par un fenestron percé dans la voûte. La fenêtre, quelconque à l'extérieur, revêt un aspect monumental à l'intérieur. Elle est en plein cintre et la qualité de la stéréotomie est mise en évidence par l'ébrasement et les claveaux constitués de pierres de taille monolithes. Même si cette salle présente une architecture plus élaborée, rien ne laisse transparaître une fonction résidentielle. Néanmoins, la pièce est importante et on imagine volontiers qu'elle put servir d'*aula* dans un premier temps.

Le donjon isolé n'est pas exceptionnel dans les régions méridionales ; il est particulièrement fréquent en Marquisat de Provence. C'est bien souvent le seul bâtiment qui subsiste des châteaux construits par les Comtes de Toulouse dans cette région (Carpentras, Pernes, Séguret). La tour paraît avoir été un élément signifiant important comme en témoigne le serment du Comte de Toulouse prêté à l'évêque de Carpentras en 1155 certifiant qu'il ne construirait pas de « tours » dans la ville<sup>22</sup>. On peut donc penser que la tour, dans sa création même et sa forme, était porteuse d'une signification politique et que, dans cette perspective, elle fut largement employée par cette famille comtale.

La fonction militaire prédominante du donjon de Vaison laisse présager l'existence de bâtiments annexes et résidentiels organisés autour de celui-ci.

Certaines observations architecturales indiquent qu'il existait vraisemblablement un aménagement antérieur à la construction définitive des deux ailes (A et B) du corps de logis. Une enceinte de modestes dimensions aurait été édifiée, délimitant une cour s'étendant à l'ouest du donjon qui en occupe l'angle sud-est. Son tracé correspond à celui des murs extérieurs du château sur lesquels prennent appui les murs des bâtiments A et B. A l'extérieur, une reprise de l'appareil sur les murs est, ouest et nord indique peut-être la hauteur des premières courtines. Certes, le petit appareil régulier avec chaînages d'angle est partout utilisé, mais un soin plus particulier est apporté à la partie basse

21. Comptages, dates (1537, 1555), un château et un bateau incisés, dessin au charbon de soldats armés.

22. « *Promitto quod in civitate tua (Carpentras) et in tenemento civitatis turrem vel aliquod munitionem contra tua... voluntatem nunquam fieri permittam* ». Diplôme de Raymond VII en faveur des évêques de Carpentras, FORNERY, *Histoire d'Avignon et du Comtat*, 1893, p. 367.

des murs. Plus haut, l'appareil ressemble plus à celui des murs est et sud du corps de logis. L'épaisseur des murs est régulière à l'exception du mur sud, plus mince : la protection naturelle de la falaise à cet endroit ne nécessitait peut-être pas des maçonneries aussi puissantes qu'ailleurs.

Mais ce qui conforte avant tout l'hypothèse de l'existence d'un aménagement antérieur est la présence sur le mur extérieur ouest d'une série de percements soigneusement obturés, dont les dimensions correspondraient à des meurtrières. À l'intérieur, les trois ouvertures sont masquées par la voûte du rez-de-chaussée de l'aile ouest du corps de logis et témoignent par conséquent d'un état antérieur à la construction de ce bâtiment.

Ces percements sont au même niveau qu'une archère établie dans le chaînage d'angle nord-ouest du château. Très bien conservée à l'extérieur, seul le haut de l'ouverture est visible à l'intérieur, au niveau du sol du premier étage de l'aile nord (bâtiment A). Cette fois encore, sa position suggère l'existence d'un niveau de sol plus bas et antérieur à celui du corps de logis. La structure de l'archère correspondrait au type le plus ancien du château. L'ouverture pratiquée pour le tir est assez large et peu longue ; celles du mur nord de la barbacane, probablement du XIII<sup>e</sup> siècle, sont déjà beaucoup plus effilées et étroites.

Comme nous l'avons mentionné, le *castrum* évoqué dans l'enquête de 1211, ne correspond peut-être pas encore au plan achevé du château qui comprend les deux ailes du corps de logis. La construction de celui-ci, nous le verrons, est certainement plus tardive. Cependant, un acte passé dans « l'aula » du château en 1221 atteste déjà une organisation assez avancée<sup>23</sup>. S'agit-il d'une salle du corps de logis ou évoque-t-elle une disposition antérieure ? Il faudrait alors pouvoir entreprendre la fouille de certains secteurs pour vérifier l'existence de ce premier état. Cela permettrait peut-être de connaître la disposition d'éventuels bâtiments à l'intérieur de l'enceinte, ainsi que les matériaux employés, si toutefois les vestiges sont assez explicites. Les bâtiments du corps de logis sont constitués de deux ailes, construites dans la cour au nord (bâtiment A) et à l'ouest (bâtiment B). Ils comprennent trois niveaux ; des salles voûtées au rez-de-chaussée et au premier étage et un niveau de terrasses.

En admettant que les murs extérieurs soient antérieurs, il faut supposer qu'ils aient alors été surélevés. Au rez-de-chaussée, le parement intérieur du mur a pu être habilement repris pour y asseoir les voûtes. En revanche, le couvrement du premier étage ne pose pas de problème technique puisque les voûtes sont établies à un niveau qui serait supérieur à celui des premières courtines. Cependant, la mise en œuvre de ces deux bâtiments reste très proche de celle du donjon et de la « première enceinte », il est donc difficile d'identifier les reprises par un examen des appareils muraux. Il en résulte une confusion qui conduirait à dire que les bâtiments entourant le donjon appartiennent à un seul état : faut-il ici invoquer l'habileté des bâtisseurs ?

23. U. CHEVALIER, *op. cit.*, charte 173, p. 121.

Si l'on est sûr que le donjon est édifié en premier, la mise en place des autres structures est plus hypothétique. Du reste, nous pensons que la difficulté d'identification des différents états est due à une exécution rapide de l'ensemble des bâtiments avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, c'est en 1274 que le Marquisat de Provence est cédé à l'Eglise pontificale. C'est donc probablement avant cette date que fut érigé le château, compte tenu de l'unité des formes architecturales employées. La rapidité d'exécution du château est aussi suggérée par le fait que les étapes de construction ne modifient pas radicalement le plan d'ensemble. En ce sens, elles se comprennent plus comme une série de campagnes sans que celles-ci aient été nécessairement programmées à l'avance.

L'édification même des deux ailes se fit en deux temps ; on construisit d'abord l'aile nord puis le bâtiment ouest qui prend appui sur le premier. Cette chronologie relative a pu être déterminée par l'observation de la structure d'une fenêtre située au premier étage, à l'angle des deux bâtiments (angle nord-ouest de la cour). Le mur est du bâtiment B aurait partiellement obturé la fenêtre du mur sud du bâtiment A s'il n'avait pas été aménagé un ébrasement sur le mur du bâtiment B. Doit-on y voir une erreur de construction ? Est-ce le résultat d'une absence de plan d'ensemble, dans lequel chaque bâtiment est construit en fonction des besoins immédiats ?

Les salles du rez-de-chaussée regroupaient les communs comme le suggèrent les formes employées et certains aménagements pratiques. Tous les espaces sont voûtés en berceau brisé. La voûte, constituée d'une partie appareillée et d'une partie en blocage, commence sa courbe au sol. Les salles du rez-de-chaussée du bâtiment B et la pièce la plus à l'ouest du bâtiment A sont éclairées par des jours en archère, percés dans les murs donnant à l'extérieur du château lors de la construction de ces bâtiments.

Les ouvertures rectangulaires à l'intérieur suivent la courbe des voûtes et s'ébrasent pour offrir à l'extérieur l'aspect d'une archère. Du côté de la cour aucune ouverture n'a été effectuée sinon les portes d'accès aux salles.

Au rez-de-chaussée, une citerne maçonnée est installée à l'angle nord-est. Elle était utilisée depuis le premier étage où une trappe était ménagée dans le sol et était alimentée par une canalisation en pierre qui descendait des toitures dans l'épaisseur du mur. Cette canalisation fut remplacée par une autre en terre cuite, placée au-devant d'elle. Comme les salles, la citerne est voûtée en berceau brisée, mais son revêtement en béton de tuileau empêche d'en observer la structure. La seule variante formelle est la présence d'un ressaut marquant les quatre angles. Elle constituait une réserve d'eau assez conséquente puisqu'elle peut en contenir environ 40 m<sup>3</sup>.

Dans la pièce à l'ouest de la citerne, des aménagements liés à l'utilisation d'un liquide ont été retrouvés. Deux canalisations à chaque extrémité du mur ouest, communiquent avec la salle la plus à l'ouest. La canalisation sud est disposée particulièrement. Au niveau du sol dans la pièce est, elle arrive à un niveau supérieur dans la salle ouest où elle fait saillie par rapport au parement du mur, lui-même en retrait de l'alignement général. Un autre



mur, parallèle au seuil de la porte d'entrée se trouvant à cet endroit, se poursuit sous le sol de la pièce. Un aménagement en sous-sol doit donc être envisagé, peut-être en rapport avec cette canalisation : s'agit-il des vestiges d'un pressoir ou d'un fouloir dont le liquide aurait été recueilli dans la salle ouest ?

Les pièces du rez-de-chaussée du bâtiment B n'ont livré aucun aménagement de la sorte à l'exception de quatre niches en pierre installées dans l'épaisseur du mur sud de la salle nord. Celles-ci comme le mur ouest sont couvertes d'enduit peint très dégradé. Le dessin restitué représente une frise d'écus suspendus en alternance avec des piliers aux motifs variés. Les blasons ne sont plus identifiables sauf un sur lequel est dessinée une croix pattée. Le décor est vraisemblablement plus tardif, mais on peut s'interroger sur la fonction de la salle. Le rez-de-chaussée n'était pas occupé par des pièces résidentielles mais est lié à elles par son aspect pratique. Aucune communication directe n'est possible entre ce niveau et le premier étage.

Les salles du premier étage sont plus hautes, les voûtes couvrent des murs verticaux et leurs naissances sont soulignées par des bandeaux en quart-de-rond moulurés.

Le bâtiment nord (A) comprend deux salles<sup>24</sup>. Ce qui pourrait être la cuisine occupe l'espace situé au-dessus de la citerne, séparée par un mur de refend de la salle commune ou *aula*, à l'ouest.

C'est depuis cette pièce que l'on puise de l'eau dans la citerne par l'intermédiaire d'une trappe au centre, autour de laquelle une sorte de cuvette en pente douce a été aménagée. Une petite cuve à eau — un évier ? — devait occuper l'angle sud-est de la salle. La paroi sud est conservée car le bac était partiellement encastré dans le mur sud. A l'origine, celui-ci devait être constitué de dalles en pierre puisque deux d'entre elles ont été recouvertes par une plaque de béton de tuileau. Aucun dispositif d'évacuation des eaux usées n'a pu être observé. L'alimentation en eau est bien attestée, en revanche il ne subsiste aucune trace de foyer ou de cheminée. Si les nombreux remaniements ne permettent peut-être plus de l'identifier, on peut aussi penser que la cheminée de la salle voisine était utilisée.

Cette pièce était séparée de l'*aula* par une cloison presque entièrement détruite aujourd'hui. Sa position à proximité de la salle commune est fréquente et montre son importance. L'absence de communication directe avec les communs du rez-de-chaussée accentue sa situation privilégiée.

La monumentalité et les dimensions<sup>25</sup> de la salle l'ouest de la cuisine indiquent qu'il s'agit de la salle commune ou *aula* du château. Elle a subi de nombreuses transformations à l'époque moderne qui affectèrent surtout les ouvertures. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la pièce est divisée en deux niveaux à

24. Cf. planche 3.

25. Environ 58 m<sup>2</sup> pour une hauteur de 6 m sous voûte.

la hauteur du bandeau qui limite la voûte. La plupart des éléments du XIII<sup>e</sup> siècle sont cependant restituables.

C'est la salle la plus haute du château et même si la voûte est toujours partiellement constituée de blocage, un plus grand soin est apporté au bandeau en quart-de-rond, encadré par deux assises de pierre de taille. Le caractère monumental est aussi dû à la présence d'une grande cheminée flanquée de deux fenêtres sur le mur sud. Bien que celle-ci ait été en grande partie détruite lors de la séparation de la pièce en deux niveaux et par le percement d'une porte à l'emplacement du foyer, il en subsiste une partie du conduit et de la hotte. Le contre-cœur est en pierre de taille et il est possible de restituer un foyer d'une largeur de 2,50 m.

La cheminée est encadrée par deux fenêtres en plein cintre, à double ébrasement<sup>26</sup>. Cette disposition semble assez fréquente et se retrouve notamment au château de Forcalqueiret et à la Maison Cardinale à Bollène. Les dimensions de la cheminée de Vaison sont strictement identiques à celles de la Maison Cardinale, les fenêtres étant seulement plus basses. À l'exception de la porte d'accès, ces deux fenêtres semblent avoir été les seules à éclairer la salle. À l'époque moderne, on y accédait par une porte placée à l'angle des deux bâtiments ce qui correspond à l'emplacement du foyer de la cheminée : la porte d'origine n'apparaît donc plus. Nous pensons cependant qu'elle se trouvait à la place de l'actuelle fenêtre à coussièges, c'est-à-dire à l'angle sud-est de la salle. Cette position permettrait, en outre, d'avoir accès à la « cuisine » plus directement. Si sa structure n'est absolument pas restituable, il s'agit néanmoins d'une porte haute ce qui n'est pas sans rappeler la fonction militaire de l'édifice et les portes du donjon.

L'*aula* était indépendante de l'unique salle qui occupait le premier étage du bâtiment ouest (B), de dimensions plus modestes. Sa position au premier étage lui confère une fonction résidentielle : sans doute peut-on lui attribuer celle d'appartement privé (*camera*). La salle est aussi voûtée en berceau brisé soulignée par le même bandeau. Il est d'ailleurs possible qu'il y ait eu également une cheminée sur le mur est, remplacée à l'époque moderne par une croisée surmontée d'une petite fenêtre rectangulaire<sup>27</sup>. Les dimensions du foyer (2 m) se rapprocheraient de celles de l'autre salle.

L'éclairage ne semble avoir été assuré que par une seule fenêtre percée dans la voûte au nord de la croisée moderne. Sa structure et sa position sont assez étonnantes. À l'extérieur, la fenêtre est en arc brisé dont l'extrados est sculpté<sup>28</sup>. Mais c'est aussi sa structure monolithe qui surprend : il est possible que l'on ait réemployé entièrement cette fenêtre qui semble atypique par rapport aux formes employées par ailleurs.

La porte était à l'angle sud-est de la pièce. À l'époque moderne, l'entrée s'effectuait à l'angle opposé, un escalier permettait depuis la cour d'accéder

26. L'ouverture est rectangulaire, surmontée d'un tympan aveugle, ce qui offre à l'extérieur l'aspect d'une archère.

27. En effet, il nous a semblé identifier la trace du conduit obturé en haut.

28. Motif de chevrons.

au premier étage des deux bâtiments. La porte haute d'origine était couverte d'un arc en plein cintre, restitué grâce à la conservation d'une partie du parement au-dessus de l'extrados de l'arc. La différence entre les niveaux et les bâtiments est très marquée. La résidence garde un caractère défensif qui se retrouve dans l'ordonnance des façades extérieures.

L'appareil des murs est et sud donnant sur la cour intérieure est moins soigné que celui du donjon. La lecture n'est certes pas facilitée puisque les deux murs ont été rejointoyés à la chaux dans les années 1940<sup>29</sup>. Le niveau intérieur des bandeaux est mis en évidence par une assise plus haute qui comprend, sur le mur est du bâtiment B, plusieurs réemplois sculptés<sup>30</sup>. Les fenêtres ont des ouvertures réduites, et même si leur nombre s'explique par des raisons pratiques, elles rappellent qu'il s'agit d'un édifice militaire. Le caractère monumental était donc réservé à l'intérieur, ce qui avait déjà été remarqué pour le donjon.

Si le corps du logis conserve un aspect défensif, la présence d'archères y fait défaut. Il faut croire que celles-ci étaient réservées à la défense de l'entrée du château.

On entrait au château à l'est par une grande porte située entre le donjon et le bâtiment nord. Un arc en plein cintre a pu être restitué comme couverture à partir de deux claveaux subsistant ; un réemploi antique était inséré dans la maçonnerie juste au-dessus de la clé de l'arc. Il s'agissait d'un autel antique consacré aux déesses mères, ayant la forme d'un temple à fronton triangulaire dans lequel sont assises trois femmes<sup>31</sup>. Est-ce une simple animation murale, ou avait-il une signification précise ?

La porte était précédée par un fossé taillé dans le rocher, bordant également le mur est du donjon. Il faut alors supposer qu'une avant-porte se situait de l'autre côté du fossé. Actuellement, l'espace est occupé par une barbacane plus tardive mais réutilisant probablement des structures plus anciennes se trouvant à l'extrémité est (partie est du mur nord et mur est). C'est surtout la présence de quatre archères sur le mur nord qui permet la distinction de ces structures. Les archères sont constituées d'une longue et étroite ouverture mais ne comportent pas d'élargissement à la base ni d'autres variantes formelles, ce qui incite à les dater du XIII<sup>e</sup> siècle. Leur structure interne n'est pas observable car le revers du mur a été rhabillé par un blocage grossier. L'appareil utilisé pour la construction des murs nord et est (petit appareil régulier et chaînage d'angle rappelant celui du château) est heureusement distinct de celui de murs plus tardifs. On comprend ainsi que les structures d'origine ont été revêtues de blocage à l'intérieur et ont été englobées dans un plan spatialement plus développé que celui de départ. Si ces remaniements interdisent d'avoir une idée précise sur la première organisation, on sait seulement qu'elle était plus modeste qu'à l'époque moderne. C'est ce que montre la reprise du mur à l'extrémité est et au sud où, sur le chaînage d'angle

29. Devis dressé par J. Formigé en 1941.

30. Triglyphe, rouelles sculptées.

31. Autel déposé et exposé au Musée de Vaison.

d'origine, vient s'appuyer un mur qui suit la direction du rocher. Si l'on ne connaît pas son rapport avec le fossé est et la porte d'entrée, on peut croire qu'une sortie dérobée avait été prévue à l'est. Une petite porte (qui rappelle les portes du donjon) subsiste en bas du mur à l'extrémité est de la barbacane, donnant sur une faille rocheuse. L'entrée, pourtant méconnue, paraît donc avoir été l'endroit sur lequel se concentraient les efforts pour assurer une défense active du château.

L'architecture du château met bien en évidence la suprématie de la fonction militaire. En témoigne l'absence de chapelle castrale ou du moins le silence des textes à son sujet. La transformation, au XVI<sup>e</sup> siècle, de la partie sud de la salle du premier étage du bâtiment ouest en oratoire confirmerait l'absence de sanctuaire à l'époque médiévale. On comprend ainsi que le château de Vaison n'est pas une résidence seigneuriale mais bien un poste de surveillance qui est l'image concrète d'une présence comtale. L'édifice n'en perd pas pour autant son caractère monumental grâce au donjon, évoquant justement cet aspect militaire.

A partir du moment où le château devient une forteresse pontificale, son rôle social s'amointrit et les transformations architecturales n'affectent plus profondément le plan d'ensemble fixé au XIII<sup>e</sup> siècle. De plus, il semble que le remaniement moderne des fortifications médiévales soit mieux connu et présente un caractère assez systématique. C'est pourquoi nous évoquerons surtout ici les travaux concernant les fortifications et l'amélioration du confort de l'édifice. La plupart des transformations sont effectuées au début du XVI<sup>e</sup> siècle par Joachim de Sade, capitaine du château, qui en obtient l'office viager à la suite d'importantes réparations de l'édifice. Un inventaire systématique de ces travaux a été réalisé pour vérifier leur exécution. Ce texte de 1525 nous est parvenu<sup>32</sup> et permet d'avoir un état du château relativement précis à cette date.

Certains ouvrages fortifiés n'ont pu être datés, on sait seulement qu'ils sont réalisés entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi en est-il pour les fossés et les braies, à l'extérieur du château. Un talus, mi-maçonnerie et taillé dans le rocher, fut ajouté à la base des murs extérieurs, obturant les jours du rez-de-chaussée du corps de logis et le piédroit nord de la porte principale. Ce glacis est contemporain du creusement du fossé ouest et des braies nord et est<sup>33</sup>. C'est sans doute la déclivité du terrain qui interdit le creusement de fossés réguliers tout autour du château. Sa situation sur un éperon rocheux ne le facilitait pas non plus et le fossé ouest paraît d'ailleurs plus dissuasif que réellement protecteur. En revanche, les braies élevées au-devant des murs nord et est devaient assurer une meilleure défense.

C'est après la construction des fossés que la barbacane fut mise en place, en tenant compte des structures antérieures<sup>34</sup>. En effet, le mur nord de celle-ci

32. Archives Communales, EE 1.

33. Les braies sont mentionnées dans le texte de 1525, elles ont été identifiées grâce à la taille du rocher qui est alors taillé verticalement pour recevoir un mur.

34. Cf. supra sur la porte médiévale.

vient s'appuyer au nord de la grande porte d'entrée, contre le talus. L'espace disponible entre le mur nord (partie est dont nous avons vu l'antériorité) et la falaise sud fut totalement investi. Un premier mur entoure le fossé du donjon et la porte d'entrée au devant duquel se trouve un autre espace triangulaire utilisant le tracé des murs antérieurs. Ceux-ci, on l'a vu, ont été recouverts à l'intérieur par un blocage qui arrive au droit de la porte percée dans le mur nord, dorénavant première entrée du château. La porte, à linteau sur coussinets, est une des réparations de Joachim de Sade. Elle était protégée par trois meurtrières de fusillade et un guichet. Il faut ensuite emprunter une seconde porte ouverte dans le mur protégeant le fossé du donjon, pour accéder à la porte principale. Cette seconde ouverture a la même structure que la première, défendue par trois meurtrières.

Les autres postes de tir se concentrent sur la partie nord de ce mur donnant à l'extérieur du château. On y trouve cinq meurtrières à ébrasement intérieur et une meurtrière de fusillade, partiellement détruite. La défense extérieure fut donc renforcée à la fois par la construction d'ouvrages avancés et par la barbacane.

Un chemin de ronde fut aménagé dans les parties hautes de l'édifice, facilitant la circulation entre les différents bâtiments tout en renforçant la défense des points vulnérables comme les angles des murs extérieurs. Une porte, percée dans le mur nord du donjon, permet de rejoindre la terrasse du bâtiment A, par une coursière aménagée sur l'épaisseur du mur est. Ce dernier<sup>35</sup> a donc été surélevé pour pouvoir couvrir la coursière d'une toiture en appentis. Aussi, une bretèche a pu être construite au-dessus de la porte principale, constituée par un machicoulis soutenu par des consoles à ressauts en pierre de taille.

Les murs bordant la terrasse du bâtiment A (et peut-être du bâtiment B) furent également surélevés pour couvrir les espaces, désignés dans l'inventaire de 1525 comme étant des combles. Dans le mur nord, huit fenêtres alternant avec des meurtrières de fusillade sont percées. D'autres devaient s'y ajouter en haut du mur ouest du bâtiment B constituant une ligne de défense continue.

Les angles sud-ouest et sud-est du château furent protégés par des échauguettes. Celle de l'angle nord-est était circulaire alors que la seconde ressemble plus à un machicoulis puisque les consoles sont disposées de chaque côté de l'angle. Depuis les terrasses, on pouvait regagner le premier étage du bâtiment A par un escalier, sans doute en bois, installé dans l'angle sud-est.

Les postes de tir furent modifiés, huit embrasures de fusillade ou canonières sont ouvertes au premier étage du corps de logis, sur les murs extérieurs (nord et ouest). Il s'agit d'ouvertures rectangulaires à l'extérieur, fortement ébrasées et pour la plupart obturées ou partiellement détruites. Les travaux de fortification ne bouleversent pas le plan d'ensemble du château mais témoignent d'un changement des conceptions défensives.

35. Le mur est s'appuie sur le mur nord du donjon et comprend la porte d'entrée.

D'autres remaniements eurent pour objet l'amélioration du confort de l'édifice qui devient plus conforme au goût du jour. Les grands volumes sont divisés en même temps que les percements se multiplient. La division des espaces affecta surtout les grandes pièces du premier étage du corps de logis. L'ancienne *aula* et la salle du bâtiment B sont séparées en deux niveaux à la hauteur des bandeaux limitant les voûtes. Un escalier est pour cela construit dans l'épaisseur du mur nord de l'aile ouest, en haut duquel une porte permet d'accéder au niveau supérieur du bâtiment A. En même temps, une cloison sépare chacune des deux salles d'origine en deux pièces.

La fonction des espaces est précisée dans les inventaires des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle. Les communs sont toujours réservés au rez-de-chaussée, seul le donjon sert alors de prison. La salle commune occupe désormais la partie nord du premier étage du bâtiment B, un oratoire étant aménagé dans la partie sud. Quand au bâtiment A, la partie sud de l'*aula* médiévale devient une « chambre », les deux autres salles (partie est et cuisine) servent alors de cuisine, la plus à l'est étant surtout réservée à l'utilisation de la citerne. La grande cheminée du XIII<sup>e</sup> siècle fit peut-être (après remaniements) fonction de four, déjà détruit à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

La circulation entre les différents bâtiments a été facilitée. Même si le rez-de-chaussée et le premier étage du corps de logis restent indépendants, un escalier à l'angle des deux ailes, permet depuis la cour d'accéder directement au premier étage des bâtiments. Il est désormais possible, nous l'avons vu, de rejoindre le premier étage du donjon et les terrasses en empruntant un escalier à l'angle sud-est du premier étage du bâtiment B. Si une certaine indépendance subsiste, c'est que les modifications furent sans doute limitées par la difficulté pour percer les murs<sup>36</sup> mais aussi faute de moyens. Pourtant elles montrent bien une tendance à vouloir circuler plus librement à l'intérieur du château, ce qui rentre aussi en ligne de compte pour la défense de l'édifice. Les conceptions militaires évoluent par rapport au XIII<sup>e</sup> siècle où l'on préféra isoler chaque bâtiment.

Portes et fenêtres sont les éléments les plus remaniés à l'époque moderne. Le donjon est le bâtiment le mieux préservé, sans doute en raison de l'épaisseur considérable des murs mais aussi car ses dimensions se prêtent moins à l'aménagement de salles résidentielles. Une cheminée fut tout de même construite dans la salle du premier étage, à l'ouest de la porte nord. Une grande fenêtre s'ouvre dans le mur est, alors que celle du mur sud est obturée. Il est probable que toutes les portes du rez-de-chaussée du corps de logis<sup>37</sup> aient été reconstruites. En effet, on remarque qu'elles ont toutes, à l'exception de celle de la pièce à l'ouest de la citerne, la même structure. Leurs embrasures, voûtées en berceau segmentaire, pénètrent les voûtes des salles. Nous savons que la porte de la salle ouest du bâtiment A est remaniée vers 1525, or il s'avère que les deux portes jumelles du rez-de-chaussée du bâtiment B ont la même

36. 1525, A.C. EE I, liasse.

37. A l'exception de la porte de la salle à l'ouest de la citerne.

structure. Elles sont en arc plein cintre et s'harmonisent avec la croisée percée au premier étage. Une fenêtre à coussièges remplaça l'éventuelle porte d'entrée à l'*aula* du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'ampleur des travaux du début du XVI<sup>e</sup> siècle n'implique pas nécessairement une occupation constante de l'édifice par le capitaine, issu d'une famille noble. Joachim de Sade les effectua sans doute plus pour obtenir la capitainerie. Le contenu des inventaires de meubles et d'armes<sup>38</sup> de l'époque moderne montre combien le niveau de vie de la garnison de soldats était modeste ; le capitaine (délégué par la famille de Sade) réside d'ailleurs dans une maison du bourg castral. L'édifice va perdre peu à peu son rôle social pour devenir secondaire et accessoire comme l'atteste son délabrement sans doute depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. L'édifice n'est plus occupé à partir de 1791, date à laquelle la famille de Sade vend l'office de capitainerie à la communauté de Vaison<sup>39</sup>.

Enfin, nous voudrions rappeler brièvement quelle incidence eut le château sur la topographie urbaine. Si l'habitat de plaine perdure jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, le château en modifie les données. Dès son édification, les premières maisons vinrent se construire à ses abords : en 1203, une habitation est mentionnée dans le *castrum*. Très vite, un transfert de population s'effectue de la plaine vers le site de hauteur. En 1296, le bourg castral comprend 109 feux pour seulement 18 dans la plaine<sup>40</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'habitat de plaine a sans doute déjà complètement disparu. Le bourg, appelé « bref du comte »<sup>41</sup> est fortifié dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la seconde enceinte est certainement construite dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre le XVI<sup>e</sup> siècle pour que la ville se développe à nouveau en plaine autour du pont sur l'Ouvèze. Le rôle du château dans l'évolution de la topographie urbaine est donc majeur, et il semble difficile, en ce qui concerne les régions méridionales, d'exclure cette problématique de l'étude des fortifications.

Le château de Vaison, construit par les comtes de Toulouse, est un édifice essentiellement militaire. L'édification d'une éventuelle fortification de bois puis du donjon répond à cette fonction. La tour est le bâtiment à la fois le plus soigné et le plus monumental. Les éléments résidentiels sont aussi présents mais le corps de logis est de moins grande qualité architecturale. Le plan d'ensemble est marqué avant tout par une dissociation des fonctions, accentuée par l'isolement des différents bâtiments. La mise en valeur des pièces principales et des bâtiments importants est obtenue par un soin particulier apporté aux appareils muraux (donjon et voûte du premier étage de celui-ci), par les fenêtres en plein cintre ne se trouvant que dans l'*aula* et la salle haute du donjon. Un aménagement comme la cheminée de la salle commune participe également à la hiérarchisation des pièces.

38. A.C., BB 15, BB 22, BB 23.

39. Bibliothèque Inguimbertaine, ms 1754.

40. P.F. FOURNIER, P. GUEBIN, *Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers, 1249-1271, Paris 1959, p. 284.*

41. Livre Rouge des comtes de Toulouse, *op. cit.*

Peu de structures attestent une liaison avec l'activité du bourg ou la présence d'un sanctuaire : il n'y a apparemment ni basse-cour, ni chapelle castrale. Ainsi, si ces absences confirment la fonction de l'édifice, elles montrent qu'il ne s'agit pas d'un château princier ou seigneurial. Mais ces constatations deviennent intéressantes dans la mesure où l'édifice peut être daté assez précisément. Le *corpus* de textes anciens dont nous disposons permet, tout au moins, de dater le donjon et de proposer des étapes de construction pour les autres bâtiments. L'enquête de 1211 situe l'édification du donjon à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (entre 1190 et 1211). L'homogénéité des formes architecturales et la rupture historique marquée par la prise de possession du Marquisat par l'Eglise pontificale en 1274, invitent à dater le corps de logis de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

Mais l'implantation du château s'envisage dans un mouvement plus large d'unification du pouvoir comtal en Marquisat de Provence. Les fortifications comtales viennent s'insérer dans un réseau castral et urbain déjà bien constitué et sont édifiées en des points stratégiques ou commerciaux. Elles ont inévitablement modifié la topographie urbaine puisque certaines d'entre elles s'implantent près des villes (Carpentras, Vaison) dont certaines sont détenues par l'Eglise. La mise en place de ces châteaux (dont le nombre exact reste à déterminer) eut des conséquences sur les structures politiques de la région. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'administration comtale semble être plus présente. L'étude du château de Vaison permet seulement d'entrevoir ces mutations qui restent à envisager et à comprendre plus profondément.

Isabelle CARTRON



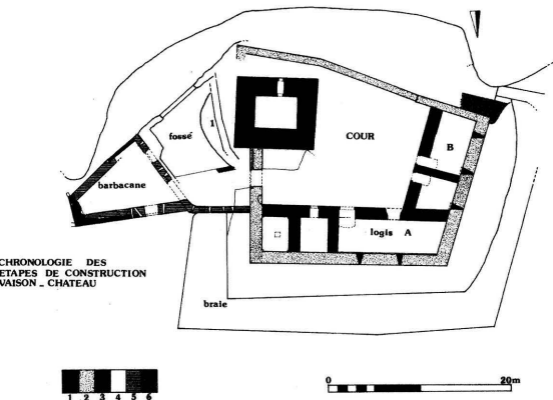


fig 1 : plan du rez de chaussée, chronologie des étapes de construction du château (d'après relevé N. Pégand -Inventaire Général ; 1 : donjon (fin du XIIe siècle), avec escarpe du fossé d'état antérieur ? ; 2 : murs extérieurs (XIIIe siècle) ; 3 : organisation du corps de logis (XIIIe siècle) ; 4 : talus et fossés ; 5 : remaniement de la barbancane ; 6 : restaurations.

Coupe longitudinale du bâtiment A

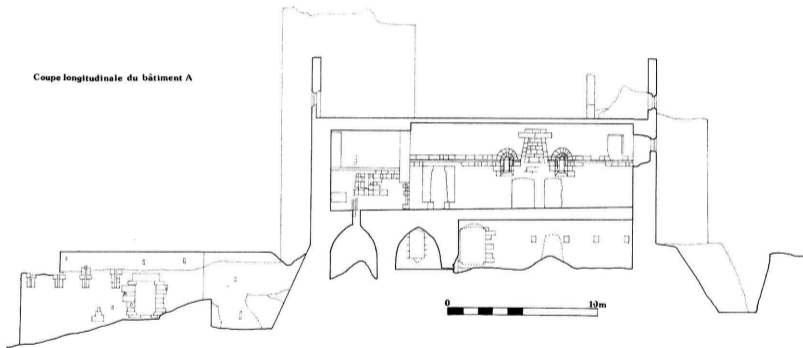


fig. 2 : coupe longitudinale du bâtiment A (d'après relevé N. Pégand - Inventaire Général).

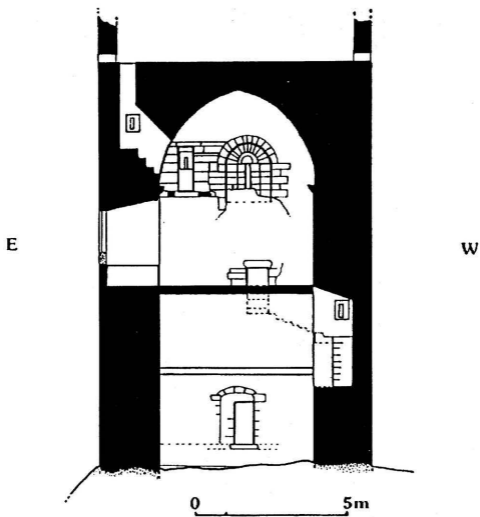


fig. 3 : coupe est-ouest du donjon (relevé I. Carton, N. Pégand - Inventaire Général).